



LA BONNE RÉOLUTION POUR 2017

pour réduire vos déchets !



Le stop pub

A apposer sur votre boîte aux lettres, il vous permettra de ne plus recevoir de publicités. Pas de panique, vous recevrez toujours l'info des collectivités.

LE SAVIEZ-VOUS ? Chaque année, un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de publicités dans sa boîte aux lettres. En France, plus de 10 millions de foyers ont déjà adopté le stop pub.

N'attendez plus, demandez votre stop pub au SMICTOM ou en mairie.

RÉORGANISATION

des circuits de collecte

Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro de l'Echo du tri (décembre 2016), dans le cadre de la réorganisation des tournées de collecte, certaines communes vont être collectées par secteur, autrement dit, certains lieux-dits vont être collectés sur des jours différents de ceux prévus sur la commune.

Les communes concernées sont : Cardroc, Combourg, Cuguen, Dingé, Feins, Hédé-Bazouges, Meillac, Québriac, Saint Briec des Iffs et Tinténac.



Retrouvez la liste complète des lieux-dits concernés sur le www.sictom-tinteniacy.fr rubrique « les collectes »